



Ronde de la Vallée de l'Oise de Tir à l'Arc

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA RONDE TRACY LE VAL 2 mars 2019

Organisateur : Cie d'Arc de Tracy le Mont

Présidents, Capitaines et Archers,

Vous êtes conviés à l'assemblée générale ordinaire de la Ronde de la Vallée de l'Oise
Le **samedi 2 mars 2019** à partir de 16 H 30 à la salle des Fêtes de Tracy le Val

Ordre du Jour :

- Accueil des participants
- Minute de silence en respect pour nos défunts.
- Rapport moral
- Rapport de trésorerie.
- Vote des budgets.
- Rapport des commissions.
- Calendrier sportif.
- Championnat d'hiver.
- Félicitons nos champions.
- Honorons nos Anciens.
- Questions diverses.
- Inscriptions transport en car bouquet 2019 (20€ / P).
- Vin d'Honneur.

Comme nous en avons l'habitude, pour ceux qui le désirent, un repas sera organisé.
Le prix du repas est de 25€ par personne.
Nous laissons le choix entre deux plats dans chaque catégorie.

Menu :

Nous vous ferons parvenir le menu par un prochain courrier.

Merci de nous confirmer rapidement votre participation ou non à ce repas, et les choix du menu.

Dans l'attente de vous rencontrer
Sentiments sportifs

Pour le bureau
Michel MORLOT

Compagnie d'arc de :

*Assistera au repas

*N'assistera pas au repas

Nombre de repas : x 25€ =€

Entrée au choix :

Plat au choix avec sa garniture :

A retourner auprès de Jacques VOUTCHKOVITCH avant le 18 février 2019

**Rayer les mentions inutiles*



Ronde de la Vallée de l'Oise de Tir à l'Arc

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA RONDE

Tracy le Val le 2 mars 2019

Suivant l'article XI de nos statuts vous pouvez désigner un membre licencié de votre club compagnie

Délégation de pouvoir

Le Président Capitaine de la Compagnie / Club de

Ne pouvant assister à l'Assemblée Générale de la Ronde de la Vallée de l'Oise donne pouvoir à :

Mme, Mrmembre licencié de sa Cie/Club pour le représenter.

Et voter au nom de sa Cie/Club.

Fait à

le

Nom et signature du Président

Précédés de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

Cachet de la Cie /Club